

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN - IMPACT

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES

PÉRIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2021

FINANCEMENT AFD – ACCORD DE FINANCEMENT N°CCI 1679 01 T

VERSION DEFINITIVE

PYRAMIS



**À l'attention du
Professeur Daouda KONE
Coordonnateur du Projet ACE-IMPACT
Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)
Abidjan, Côte d'Ivoire**

Objet : Rapport d'audit du Projet CEA IMPACT

Monsieur le Coordonnateur,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport d'audit du Projet de Centre d'Excellence Africain - IMPACT (CEA-IMPACT) au titre de la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2021.

La préparation des Etats financiers relève de la responsabilité de la Coordination du CEA-IMPACT en charge de la mise en œuvre du Projet.

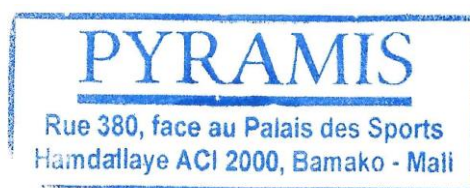
Notre rôle est d'exprimer sur la base de notre audit une opinion sur les rapports financiers.

Nous profitons de cette occasion pour remercier l'ensemble du personnel du CEA IMPACT pour leur collaboration tout au long de cette mission d'audit.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information et vous prions d'accepter, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de notre haute considération.

Bamako, le 31 Décembre 2022

**Pour le Groupement Pyramis Audit & Conseil Sarl/2K2 CONSULTING
Le Mandataire**



**Mohamed Daye DIAKITE
Associé
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Inscrit au Tableau de l'ONECCA Mali**

SOMMAIRE

I.	Opinion sur les rapports financiers.....	4
II.	Rapport d'évaluation de la conformité de la passation et de l'exécution des marchés	8
III.	Rapport d'analyse portant sur la conformité de l'usage des fonds	11
IV.	Brève présentation du Projet CEA-IMPACT	14
V.	Annexes	17

I. Opinion sur les rapports financiers

**À l'attention du
Professeur Daouda KONE
Coordonnateur du Projet ACE-IMPACT
Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)
Abidjan, Côte d'Ivoire**

1. Opinion avec réserve

Nous avons réalisé l'audit des états financiers du Projet de « Centre d'Excellence Africain-IMPACT (CEA-IMPACT)» au titre de la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2021, comprenant le Bilan, le Tableau Emplois-Ressources et les notes explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve", les Etats financiers ci-joints présentent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Projet CEA IMPACT pour la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 Décembre 2021.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

2.1. Limitation

Absence de la situation patrimoniale

Conformément au point V des Termes de Référence de la mission dans sa section, le projet n'a pas mis à notre disposition une situation patrimoniale et la liste des équipements acquis par le projet. Par ailleurs, le rapport d'inventaire des équipements ne nous a pas été communiqué par le Projet.

Absence de l'état des revenus externes

Nous n'avons pas eu communication de l'état des revenus externes générés par le Projet et le processus de recrutement des étudiants boursiers et non boursiers. Ces revenus externes générés concernent essentiellement des conventions et partenariats signés avec certaines organisations. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les revenus générés par le projet.

2.2. Observation

Achats de billets d'avion

Nous attirons votre attention sur le point 2.3.1 des notes explicatives relatif aux comptes d'attente qui incluent des achats de billets d'avion des étudiants pour une valeur globale de **FCFA 22 906 800** et dont la plupart concerne des voyages effectués en 2019 et 2020. Nous

invitons le Projet à obtenir auprès du Bailleur l'Avis de Non Objection (ANO) afin de les comptabiliser en charges au cours de l'exercice 2022.

Le détail est présenté ci-dessous :

Journal	Date de comptabilisation	N° pièce	Désignation	Montant
ACH	30/03/2021	ACH2103002	Achat de billet d'avion pour 8 étudiants CEA CCBAD	2 320 900
ACH	09/04/2021	ACH2104001	Achat de billet d'avion pour 16 Etudiants	5 370 200
ACH	01/12/2021	ACH2112005	Prise en charge de billet d'avion OP 289 YUNUS VOYAGE BILLETERIE	8 779 800
ACH	01/12/2021	ACH2112006	PRISE EN CHARGE DE BILLET D'AVION DES ETUDIANTS OP 290	6 435 900
TOTAL				22 906 800

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit établies par le Conseil des Normes Internationales d'Audit et d'Assurance de la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans les paragraphes ci-dessous. Nous sommes indépendants de l'Unité de Gestion du Projet CEA IMPACT en charge de l'exécution du projet conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

3. Responsabilité de l'Unité de Gestion du Projet

L'Unité de Gestion du Projet CEA IMPACT en charge de l'exécution du projet est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats financiers ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des rapports financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

4. Responsabilité de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les rapports financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre

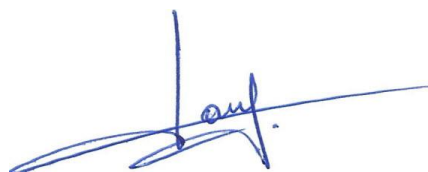
à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu du rapport financier, y compris les informations fournies dans le rapport financier, et apprécions si le rapport financier reflète les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Bamako, le 31 Décembre 2022

Pour le Groupement Pyramis Audit & Conseil SARL/2K2 CONSULTING
Le Mandataire



Mohamed Daye DIAKITE
Associé
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Inscrit au Tableau de l'ONECCA Mali



II. Rapport d'évaluation de la conformité de la passation et de l'exécution des marchés

**À l'attention du
Professeur Daouda KONE
Coordonnateur du Projet ACE-IMPACT
Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)
Abidjan, Côte d'Ivoire**

Monsieur le Coordonnateur,

Dans le cadre de l'audit du projet de Centre d'Excellence Africain – IMPACT (CEA –IMPACT) et conformément aux termes de référence de la mission, nous avons procédé à la vérification du respect des directives de l'AFD en matière de passation des marchés.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons :

- Vérifier la conformité du mode de passation de marché et de sélection retenu ;
- Vérifier la pertinence des documents d'appel d'offres (en particulier, les critères de qualification (le cas échéant) et les critères d'évaluation) ;
- Vérifier la disponibilité effective des équipements acquis sur les fonds du Projet (véhicules, matériel informatique, etc...), et de leur allocation conforme aux dispositions de Projet (disponibilité des équipements au sein des services et structures auxquels ils étaient destinés) ;
- Vérifier que les contrats passés avec les entreprises qui ont remporté les marchés sont conformes aux termes de la négociation qui a eu lieu avec ces entreprises ;
- Vérifier l'exécution des différents marchés passés.

1. Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve", nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur le respect des Directives de l'AFD en matière de passation des marchés.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

- Avis de Non Objection

Le Projet n'a pas mis à notre disposition l'Avis de Non Objection de l'AFD sur les contrats de certains spécialistes (Spécialiste en Passation des Marchés, Informaticien, Spécialiste en communication). Le montant total des honoraires payés à ces consultants sur l'exercice sous revu est de **FCFA 33 100 000**.

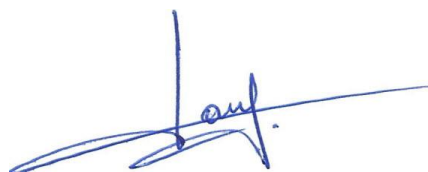
Conclusion

Outre cette irrégularité, nous n'avons pas relevé d'événement significatif qui entache les principes de transparence et d'équité dans l'accès aux marchés.

Bamako, le 31 Décembre 2022

Pour le Groupement Pyramis Audit & Conseil SARL/2K2 CONSULTING

Le Mandataire



Mohamed Daye DIAKITE
Associé
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Inscrit au Tableau de l'ONECCA Mali



PYRAMIS



III. Rapport d'analyse portant sur la conformité de l'usage des fonds

PYRAMIS



À l'attention du
Professeur Daouda KONE
Coordonnateur du Projet ACE-IMPACT
Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)
Abidjan, Côte d'Ivoire

Monsieur le Coordonnateur,

Nous avons procédé à l'audit du projet de Centre d'Excellence Africain – Impact (CEA IMPACT) ; de nous assurer de la conformité de l'usage des fonds par rapport à l'accord de financement n° **N°CCI 1679 01 T** signé avec l'AFD.

L'état d'exécution financière du projet est présenté dans le tableau ci-après:

SUIVI DE FONDS en FCFA	DATE	VIREMENT	DÉPENSES EN FCFA	SOLDE	% taux
Solde au 01/01/2021				98 088 530	
Avance versée	28/10/2021	511 574 367			
Solde au 31/12/2021	31/12/2021		265 100 862	344 562 035	
TOTAL					

Le virement du financement de l'AFD a été reçu sur le compte bancaire du CEA IMPACT dans les livres de la Banque du Trésor.

Nous avons analysé les transactions sur les comptes bancaires qui incluent :

- L'avance reçue de l'AFD ;
- Les reconstitutions des comptes soutenues par les supports justificatifs ;
- Les retraits relatifs aux dépenses de la coordination du CEA -IMPACT en charge de l'exécution du projet.

PYRAMIS



Nos travaux ont porté sur :

- a. L'examen de l'effectivité des rapprochements bancaires ;
- b. La vérification du respect des procédures de décaissement ;
- c. Le contrôle de l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds à la clôture de l'exercice en conformité avec les dispositions de l'accord de financement.

Résultats des travaux

1. Sur les diligences reprises au point a.

Nous sommes d'avis que les rapprochements bancaires sont effectués par la Coordination du projet.

2. Sur les diligences reprises au point b.

Nous sommes d'avis que les procédures de décaissement ont été respectées conformément aux dispositions de l'accord de financement, à l'exception de « l'acquisition du logiciel comptable » et du recrutement des trois Spécialités n'ayant pas obtenu l'Avis de Non Objectif de l'AFD.

3. Sur les diligences reprises au point c.

Nous avons relevé des manquements dans la justification des transactions financières. Ces manquements sont présentés au point 2 du rapport d'opinion sur les états financiers (selon la typologie des dépenses présentant des anomalies définies dans les termes de référence de la mission).

Bamako, le 31 Décembre 2022

Pour le Groupement Pyramis Audit & Conseil SARL/2K2 CONSULTING
Le Mandataire

Le Mandataire

Mohamed Daye DIAKITE
Associé
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Inscrit au Tableau de l'ONECCA Mali



PYRAMIS



IV. Brève présentation du Projet CEA-IMPACT

Le projet CEA Impact (Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact de développement) est un projet régional d'enseignement supérieur soutenu par la Banque Mondiale et l'AFD.

Le projet soutient environ 50 centres d'excellence dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale et pays du Sahel (Burkina Faso, Gambie, Guinée, Cameroun, Nigeria, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Ghana, Djibouti).

L'État de Côte d'Ivoire a bénéficié de 2016 à 2020, d'un appui financier de 15 millions d'euros de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en place du Projet de centres d'excellence africains pour l'enseignement supérieur (CEA 1).

L'objectif principal du « Projet de Centres d'Excellence Africains » est de soutenir la Côte d'Ivoire dans le but de promouvoir la spécialisation régionale entre les universités Africaines participantes dans des domaines devant permettre de relever des défis régionaux et de renforcer les capacités de ces universités à offrir une formation de qualité et une recherche appliquée.

La mise en œuvre réussie du CEA1 a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'un soutien financier de l'AFD pour la mise en œuvre du projet CEA-IMPACT pour la période 2020 – 2024 par quatre (4) centres. Le Prêt porte sur un montant de **18 700 000 Euros**.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'Université Félix Houphouët Boigny (UFHB) à travers le Centre d'excellence africain sur le changement climatique, la biodiversité et l'agriculture durable (CEA-CCBAD), bénéficie d'une dotation de **3 700 000 Euros** alloué par l'Agence Française de Développement (AFD).

Le projet Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD) s'articule autour des quatre principaux indicateurs de performance suivants :

- **Indicateur 1 : Spécialisation régionale approuvée et degré de préparation institutionnelle.**

Cet indicateur sera atteint à travers des actions visant à préparer un cadre institutionnel satisfaisant pour la mise en œuvre du projet (Mise en place d'un Comité de pilotage opérationnel ; Approbation d'une résolution de promotion de la spécialisation régionale parmi les universités participantes ; Création d'un compte bancaire destiné au CEA/CCBAD pour recevoir les fonds de dotation ; Signature d'accords de partenariat ; Accroissement de l'autonomie financière du CEA-CCBAD) et aussi à travers la satisfaction des conditions de mise en vigueur du projet.

- **Indicateur 2 : Excellence dans l'Enseignement, la Recherche et l'Impact sur le Développement.**

Cet indicateur sera atteint à travers la mise en œuvre d'activités visant à renforcer les capacités en matière d'enseignement et de recherche appliquée.

- **Indicateur 3 : Gestion financière**

Cet indicateur sera réalisé à travers la transmission de demande de retrait de fonds en temps opportun, appuyée par une information financière adéquate sur l'utilisation des fonds, la mise en place d'une entité d'audit interne opérationnelle, la transparence à travers la mise sur le web des données sur gestion financière (accès web aux rapports de vérification, rapports financiers intérimaires, budget et programme de travail annuel) et enfin le fonctionnement du comité de vérification avec la participation des conseils universitaires.

- **Indicateur 4 : Passation des Marchés**

Cet indicateur sera atteint à travers la réalisation de l'audit de la passation des marchés dans le délai et aussi le progrès satisfaisant et opportun de la passation des marchés.

PYRAMIS



V. Annexes

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2021

LETTRE D’AFFIRMATION